Nations Unies **E**/ECA/CSPPG/4/12



Conseil économique et social

Distr. générale 29 novembre 2021

Français

Original: français

Commission économique pour l'Afrique Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre Quatrième session En ligne, 17 et 18 novembre 2021

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

Débat général sur le thème de la quatrième session:

« Construire en mieux pour un avenir inclusif et résilient dans le contexte de la COVID-19 »

Quatrième session du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre

Construire en mieux pour un avenir inclusif et résilient**

Document de synthèse

Messages clefs

- a) La COVID-19 a exposé et aggravé la prévalence et la persistance de la pauvreté en Afrique. La pandémie a plongé 55 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, portant ainsi le nombre total de personnes en situation d'extrême pauvreté en Afrique à 514 millions, soit environ 40 % de la population du continent.
- b) Pour la majorité des pays africains, la croissance n'est ni favorable aux pauvres ni inclusive. Une part importante de la population africaine est susceptible de se retrouver en situation d'extrême pauvreté, vivant avec 1,90 dollar par jour, puisqu'une grande partie de la population se trouve au seuil de pauvreté, vivant avec 1,90 à 3,20 dollars par jour dans toutes les régions, c'est-à-dire en Afrique du Nord (14,4 %), en Afrique de l'Ouest (26,9 %), en Afrique centrale (19,6 %), en Afrique de l'Est (20,6 %) et en Afrique australe (19,1 %).
- c) Les vulnérabilités structurelles sous-jacentes des modèles de croissance économique africains aggravent la vulnérabilité aux chocs tels que la COVOD-19. Une forte dépendance du secteur des industries extractives stimule l'économie et les exportations qui ont une capacité limitée à créer des emplois décents et qui souffrent également de la volatilité des prix. L'impact considérable de la COVID-19 sur l'Afrique est fortement associé au fait que

^{**} La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition en raison d'une soumission tardive.



^{*} E/ECA/CSPPG/4/1.

85,8 % de l'emploi total sur le continent, la plus grande part par rapport aux autres régions du monde, se trouve dans le secteur informel.

- d) Pour renforcer la résilience pour tous à l'avenir, il faut mettre en place des politiques visant à encourager la productivité et la création d'emplois et répondre aux besoins propres aux femmes et aux jeunes. La diversification économique et le passage à des secteurs à plus forte productivité afin de stimuler l'emploi productif constituent une base nécessaire pour renforcer la résilience et protéger un pays contre les chocs extérieurs, et pour susciter à terme une croissance économique qui réduise la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité.
- e) L'Afrique peut exploiter les possibilités qui s'offrent pour se redresser et construire un avenir inclusif et résilient. La mise en œuvre rapide et avec ambition de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA f) et des solutions numériques connexes, par exemple, permet d'accélérer la reprise économique, de favoriser une croissance génératrice d'emplois et de renforcer la résistance aux futurs chocs planétaires. Par ailleurs, l'urbanisation rapide et croissante de l'Afrique offre de vastes possibilités pour l'intégration régionale du commerce et le développement économique si elle est bien planifiée et gérée.

1. Introduction

La pandémie de COVID-19 a eu des effets dévastateurs en Afrique. Elle a plongé les économies africaines dans la récession pour la première fois depuis 30 ans, réduit davantage leur marge de manœuvre budgétaire, augmenté la dette, menacé les moyens de subsistance et aggravé les inégalités et les niveaux de pauvreté, en particulier chez les travailleurs du secteur informel ainsi que chez les jeunes filles et les femmes. Pour construire en mieux pour un avenir inclusif et résilient en Afrique, une croissance génératrice d'emplois est essentielle.

Malgré les problèmes associés à la pandémie, des possibilités s'offrent aux pays africains de renforcer leur résilience et de construire en mieux pour l'avenir, notamment grâce à la ZLECAf et à la quatrième révolution industrielle. Bien que l'Afrique enregistre le commerce intrarégional le plus faible (15 %), le continent peut s'appuyer sur des solutions numériques pour stimuler le commerce dans des secteurs de croissance génératrice d'emplois, notamment le tourisme, le secteur manufacturier, en particulier l'agroalimentaire, le textile, le matériel de transport et le cuir, afin de construire en mieux pour l'avenir.

Partant de données provenant d'Afrique, le présent document examine les effets sociaux et économiques de la COVID-19. On y fait valoir que ces effets ont été aggravés en partie par le fait que la croissance de l'Afrique n'est pas suffisamment inclusive et résiliente, et qu'elle est sous-tendue par des vulnérabilités structurelles. Il en ressort que la construction d'un avenir inclusif et résilient grâce à l'emploi productif est une base nécessaire pour assurer un avenir inclusif et résilient.

2. L'impact de la COVID-19 en Afrique

Cette section examine l'impact de la COVID-19 sur l'Afrique, l'accent étant mis sur la santé, l'éducation, l'emploi, la pauvreté et les inégalités, la croissance économique et les flux financiers.

2.1 L'impact de la COVID-19 sur la santé

Au 8 novembre 2021, le continent avait enregistré 6,18 millions de cas confirmés de COVID-19 (2,2 % du total mondial) et 151 500 décès (2,6 % du total mondial), et 47 pays avaient lancé des programmes de vaccination contre

la COVID-19. L'A frique ayant de faibles ratios professionnels de santé/lits d'hôpital et l'essentiel de ses stocks de produits pharmaceutiques étant importé, les systèmes de santé éprouvent d'énormes difficultés dans leur réponse à la COVID-19.

En outre, plus de 90 % des cas de COVID-19 sont survenus dans les villes, les zones urbaines ayant fait face à de graves répercussions et difficultés en raison de la pandémie [Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2020]. Les facteurs de risque de COVID-19 sont prononcés dans les villes africaines, en partie à cause d'une urbanisation largement non planifiée et mal gérée, qui se traduit par des établissements informels très répandus et de graves déficits d'infrastructures et de services. En 2019, environ 47 % de la population urbaine africaine vivait dans des bidonvilles ou des établissements informels, soit quelque 257 millions de personnes dans toute l'Afrique (ONU-Habitat, 2020). Les habitants des bidonvilles et des établissements informels éprouvent de plus en plus de difficultés à accéder aux services et produits de santé.

2.2 L'impact de la COVID-19 sur l'éducation

La pandémie de COVID-19 a considérablement perturbé le système éducatif des pays africains, ce qui aura un effet négatif sur la productivité future de la main-d'œuvre. Dans la majorité des pays africains, la plupart des écoles font face à une grave pénurie de possibilités d'apprentissage à distance et à la fracture numérique [Banque mondiale, 2021; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2021; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2021]. La fracture numérique sur le continent africain se caractérise par le manque d'accès à l'électricité et l'absence d'Internet, de smartphones et d'ordinateurs, notamment dans les zones rurales (Banque mondiale, 2021; UNESCO, 2021 et UNICEF, 2021).

Pour être précis, en 2019, moins de 10 % des ménages possédaient un ordinateur dans 29 pays africains, tandis que moins de la moitié des ménages avaient accès à l'Internet dans 43 pays africains (Banque mondiale, 2021; UNESCO, 2021 et UNICEF, 2021). D'autres données de l'UNESCO et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) montrent que 89 % des apprenants en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, n'ont pas accès à un ordinateur familial, que 82 % n'ont pas accès à l'Internet et qu'au moins 20 millions vivent dans des zones non couvertes par un réseau mobile. Par rapport à d'autres régions, avec seulement 6 % environ, la part des élèves de l'enseignement préprimaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui peuvent être joints en ligne pour apprendre est la plus faible en Afrique hors Afrique du Nord. La plupart des étudiants peuvent être touchés par la radio.

La pandémie de COVID-19 menace d'aggraver les inégalités entre les sexes dans l'éducation. D'après les observations faites au regard de la fracture numérique, la pandémie a des conséquences négatives pour les filles en milieu rural, en particulier pour celles qui ont un statut socioéconomique inférieur ou qui sont handicapées (UNICEF, 2021). L'UNICEF (2021) et l'UNESCO (2021) ont souligné que les filles sont plus exposées au risque d'abandon scolaire et moins susceptibles de bénéficier de l'apprentissage à distance.

Le fait de ne pas aller à l'école à cause de la COVID-19 pourrait avoir un effet négatif sur la socialisation des filles et sur leur accès aux services de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux espaces sécurisés. Par conséquent, les filles pourraient être davantage exposées à la violence et à l'exploitation sexuelles, aux mutilations génitales féminines (MGF), au mariage forcé et aux grossesses précoces. Selon les estimations de l'UNICEF (2021) et de l'UNESCO (2021), environ un million de filles en Afrique subsaharienne pourraient ne jamais retourner à l'école parce qu'elles sont tombées enceintes pendant les fermetures d'écoles liées à la COVID-19.

21-01263 **3/14**

2.3 L'impact de la COVID-19 sur l'emploi

Le fort impact de la COVID-19 sur la main-d'œuvre en Afrique tient principalement au fait que 85,8 % de l'emploi total sur le continent, la plus grande part par rapport aux autres régions du monde, se trouve dans le secteur informel (OIT, 2021). En raison des confinements et des mesures de restriction connexes, la majorité des employés du secteur informel ont perdu 7,7 % de leurs revenus et certains sont tombés dans la pauvreté car ils ne bénéficient pas des mécanismes de protection sociale ni de l'assurance chômage (OIT, 2021). Dans les villes également, où la majorité des travailleurs est employée dans le secteur informel, les pertes d'emploi ont été considérables. Les entreprises et les secteurs en milieu urbain ont également subi des réductions et des fermetures drastiques, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), dont la capacité d'absorption des chocs est limitée.

La plupart des femmes étant employées dans le secteur informel, elles font face à d'autres problèmes, notamment les risques élevés d'être expulsées et de devenir sans-abri, l'insécurité alimentaire et les inégalités en matière d'information, qui les frappent particulièrement. En outre, dans une enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les femmes entrepreneurs réalisée par l'OCDE (2021), 38,5 % des femmes interrogées ont déclaré que leur entreprise avait fermé à cause des mesures de restriction qui ont été instituées. Quelque 43,8 % des femmes chefs d'entreprises qui ont fermé ont basculé dans la pauvreté en raison de la perte de revenus (OCDE, 2021). De plus, les mesures de confinement ont touché de manière disproportionnée les secteurs où les femmes représentent une part plus importante de la main-d'œuvre, comme l'hôtellerie et la restauration (MIF, 2021).

En outre, les groupes de jeunes marginalisés, qui comprennent les jeunes Africains handicapés, réfugiés ou déplacés, ont rencontré des difficultés particulières en raison de la COVID-19 en plus des obstacles existants qui les privent de l'accès à des emplois décents.

2.4 L'impact de la COVID-19 sur la croissance économique

Pour la première fois depuis 30 ans, l'Afrique est entrée en récession, le produit intérieur brut (PIB) réel du continent ayant diminué de 1,9 % (Fonds monétaire international (FMI), 2021a). On estime que le PIB réel du continent s'est contracté de 3,2 % en 2020 en raison des effets sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19, qui ont entraîné des contractions importantes dans les secteurs de l'industrie et des services, ainsi que des baisses de l'investissement et de la consommation.

Le PIB réel devrait rebondir jusqu'à 3,6 % en 2021 et à 3,8 % en 2022, la croissance en 2021 étant révisée à la hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux estimations du quatrième trimestre publiées en décembre 2020 (figure 2). La hausse des prix des produits de base, l'augmentation de la demande mondiale, la croissance du secteur agricole et la reprise partielle du marché du travail devraient stimuler la croissance à court et moyen termes.

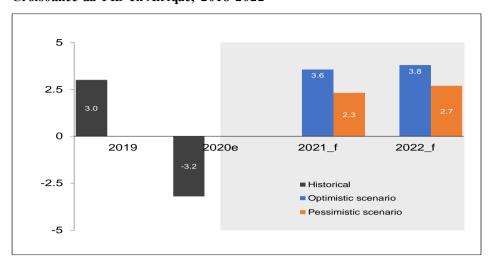


Figure 2 Croissance du PIB en Afrique, 2018-2022

Source: Sur la base des estimations de la CEA, 2021.

En 2021, même si l'Afrique devrait connaître une croissance de 3,6 %, le PIB devrait encore être inférieur de plus de 150 milliards de dollars aux projections antérieures à la pandémie (FMI, 2021a). Ce rebond est également soutenu par l'accélération progressive des activités économiques dans la plupart des secteurs touchés, observée au cours du second semestre de 2020, en raison de l'assouplissement progressif des mesures de restriction et des plans de relance budgétaire et monétaire massifs mis en place. Cet appui budgétaire et monétaire devrait soutenir l'activité économique en 2021, stimuler la demande globale et réduire le chômage sur le continent. Cependant, au niveau national, en raison de la gravité de la pandémie, certains pays fragiles comme l'Algérie, la Libye et la Zambie pourraient mettre jusqu'à sept ans ou plus pour retrouver les niveaux de PIB d'avant la COVID-19 (FMI, 2021a).

La pandémie a eu également des effets graves sur les économies et les finances locales. Premiers intervenants dans la lutte contre les répercussions de la COVID-19 en milieu urbain, les autorités locales jouent un rôle essentiel en adoptant des mesures pour faire face à la crise, mais beaucoup d'entre elles sont confrontées à des problèmes de capacité, notamment une perte de leurs revenus de l'ordre de 60 % (ONU-Habitat, 2020).

2.5 L'impact de la COVID-19 sur les courants financiers

En ce qui concerne l'impact de la pandémie sur l'investissement étranger direct (IED) et les envois de fonds, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2021) a indiqué que la pandémie accélère le déclin déjà en cours de l'IED et réduit les flux d'envoi de fonds à un mince filet. Plus précisément, la CNUCED (2021) a observé qu'après une baisse déjà préoccupante de 10,3 % en 2019, l'IED pourrait encore chuter de 25 % à 40 %.

Traditionnellement, les envois de fonds de la diaspora représentent les apports financiers les plus importants et les plus stables à destination du continent, soit environ un tiers du montant total en 2019 (Banque mondiale, 2021), ce qui a contribué à renforcer la résilience des communautés africaines. Toutefois, en raison des mesures de confinement instituées dans les pays d'origine, la Banque mondiale (2021) a prévu une baisse de 23,1 % des envois de fonds en 2020, ce qui aurait de graves répercussions sur les revenus, le pouvoir d'achat et les réserves de change.

Du fait de la pandémie, le déclin de la croissance économique allié à la baisse de l'IED et des envois de fonds aggrave le chômage, la pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire sur le continent africain (MIF, 2021).

21-01263 5/14

2.6 L'impact de la COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités

La pandémie de COVID-19 a exposé et aggravé la prévalence et la persistance de la pauvreté en Afrique. Elle a plongé 55 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. L'augmentation de l'extrême pauvreté en 2020 est la première du genre en 20 ans (Banque mondiale, 2021). Elle portera ainsi le nombre total de personnes en situation d'extrême pauvreté en Afrique à 514 millions, soit environ 40 % de la population du continent (CEA, 2021). ONU-Femmes (2020) a estimé qu'entre 2021 et 2030, du fait de la pandémie de COVID-19, le nombre de femmes et de filles vivant dans des ménages extrêmement pauvres devrait passer de 249 millions à 283 millions.

La COVID-19 ayant entraîné de graves perturbations des chaînes d'approvisionnement, la situation d'insécurité alimentaire en Afrique s'est aggravée, puisque le continent est importateur net de denrées alimentaires. Ainsi, la production agricole en Afrique hors Afrique du Nord devrait se contracter de 2,6 % à 7 % en raison de la pandémie (FMI, 2021). En outre, la pandémie a réduit le pouvoir d'achat des ménages vulnérables à un moment où les prix alimentaires augmentent et où l'accès aux marchés est limité en raison des politiques de confinement. À l'échelle mondiale, entre mars 2020 et mars 2021, les prix alimentaires ont augmenté de 26 % et n'ont cessé d'augmenter depuis juillet 2020 (FMI, 2021). En conséquence, plus de 100 millions d'Africains ont été confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence ou catastrophiques en 2020, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2019. L'insécurité alimentaire étant directement liée à la pauvreté, l'aggravation de l'insécurité alimentaire alliée à la forte hausse des prix alimentaires devrait faire basculer 70 à 88 millions d'Africains supplémentaires dans l'extrême pauvreté entre 2020 et 2021 (Banque africaine de développement, 2021 ; Banque mondiale, 2021; et CEA, 2021).

L'impact considérable de la COVID-19 sur l'Afrique est fortement associé au fait que 85,8 % de l'emploi total sur le continent, la plus grande part par rapport aux autres régions du monde, se trouve dans le secteur informel. En raison des confinements et des restrictions connexes, la majorité des employés du secteur informel a perdu 7,7 % de son revenu et certains ont basculé dans la pauvreté car ils ne bénéficient pas des mécanismes de protection sociale ni de l'assurance chômage (OIT, 2021b). La pauvreté et les inégalités ont été encore aggravées par le fait que la croissance en Afrique n'est pas inclusive, comme cela est souligné ci-dessous.

3. Qualité de la croissance en Afrique : vulnérabilités structurelles sous-iacentes

a) La croissance de l'Afrique est-elle inclusive ?

La croissance inclusive s'entend de l'étendue des avantages que les participants retirent de leur participation à la croissance (c'est-à-dire que la croissance inclusive produit des résultats qui profitent à tous). Cet accent mis sur les résultats déplace nécessairement l'attention sur la répartition des fruits du processus de croissance : il s'agit de savoir si le processus de croissance est favorable aux pauvres dans le sens où il permet aux pauvres de devenir moins pauvres, à la fois dans l'absolu (diminution de la pauvreté) et par rapport à d'autres groupes (diminution des inégalités) (CEA, 2020).

Les aspects de la croissance inclusive sont illustrés par l'objectif de développement durable 8, qui vise à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». L'importance de cet objectif tient au fait que la création d'un travail décent et le renforcement des programmes d'emploi et de création de revenus sont des conditions préalables et suffisantes pour l'élimination de la pauvreté et la croissance inclusive.

En principe, la croissance inclusive peut être analysée à la fois en termes absolus et en termes relatifs. En termes absolus, la croissance est inclusive si elle augmente la consommation moyenne des pauvres (croissance favorable aux pauvres), quelle que soit la croissance moyenne de l'ensemble de la population (Banque africaine de développement, 2020). En termes relatifs, la croissance inclusive, c'est-à-dire favorable aux pauvres et inclusive, se produit lorsque la consommation moyenne des pauvres augmente de façon plus proportionnelle que la consommation globale dans un pays (Banque africaine de développement, 2020).

Dans ce contexte, les données montrent que de 2000 à 2005 et de 2010 à 2016, en moyenne, la consommation des pauvres en Afrique a augmenté à un rythme plus lent que la croissance démographique moyenne (Banque africaine de développement, 2020). Plus précisément, le taux de croissance favorable aux pauvres n'a atteint que 3,04 % alors que la consommation moyenne par habitant sur le continent a augmenté de 3,32 % par an au cours de ces deux sous-périodes (Banque africaine de développement, 2020). Ainsi, entre 2000 et 2016, bien que les populations pauvres aient bénéficié de la croissance économique sans précédent du continent, leur consommation n'a pas connu une croissance assez rapide pour les aider à rattraper les couches moyennes ou plus riches de la population. Les données montrent que le niveau de vie des ménages riches a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des ménages pauvres : la consommation des 20 % les plus riches a augmenté de 3,5 % par an, contre 2,9 % pour les 20 % les plus pauvres (Banque africaine de développement, 2020).

Au niveau continental, bien qu'elle ne soit pas constante, la croissance n'a été inclusive que dans seulement 18 des 48 pays, dont la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Togo, le Chana, le Liberia, Madagascar et le Niger, les données montrant une augmentation plus rapide de la consommation moyenne pour les pauvres et une baisse des inégalités entre les différents segments de la population (Banque africaine de développement, 2020) (voir tableau 1).

Les données montrent qu'au Bénin et en Zambie, entre les périodes 2000-2005 et 2010-2017, la croissance n'était ni inclusive ni favorable aux pauvres, tandis qu'au cours de la même période, l'Égypte était le seul pays à enregistrer une croissance favorable aux pauvres mais non inclusive (voir tableau 1) (Banque africaine de développement, 2020).

Tableau 1

Pays ayant rendu leur croissance plus inclusive

Sous-période 2 (2005-10 et 2010-17)							
Sous-période 1 (2000-05 et 2005-10)		Croissance ni favorable aux pauvres ni inclusive	Croissance favorable aux pauvres mais non inclusive	Croissance favorable aux pauvres et inclusive			
2003-10)	Croissance ni favorable aux pauvres ni inclusive	Bénin, Zambie	Cameroun, Éthiopie	Côte d'Ivoire, Djibouti, Togo			
	Croissance favorable aux pauvres mais non inclusive	Sénégal, Afrique du Sud	Égypte	Maroc, Tanzanie, Tunisie			
	Croissance favorable aux pauvres et inclusive	Ghana, Liberia, Madagascar, Niger	Mozambique, Namibie	Botswana, Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Rwanda, Ouganda.			

Source: Banque africaine de développement (2020).

De 2000 à 2005 et de 2010 à 2017, seuls sept pays, à savoir le Botswana, le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Rwanda et l'Ouganda,

7/14

ont enregistré une croissance à la fois favorable aux pauvres et inclusive (voir tableau 2.1) (Banque africaine de développement, 2020).

Dans ces pays, le taux moyen de croissance favorable aux pauvres a atteint 3,6 % par an contre 1,5 % pour la population moyenne, entrainant une réduction de la pauvreté (0,7% par an) et des inégalités (0,5 % par an) (Banque africaine de développement, 2020) (voir tableau 2).

Tableau 2 Pauvreté, inégalités et inclusion (2000-2017)

Description	Nombre de pays	Taux de croissance moyen de la consommation (%)	Taux de croissance favorable aux pauvres (%)	Croissance annuelle de la pauvreté (%)	Croissance annuelle de l'indice de Gini (%)
Croissance favorable aux pauvres mais non inclusive	22	2,69	0,73	-0.84	0,82
Croissance favorable aux pauvres et inclusive	18	1,50	3,64	-0,70	-0,49
Croissance ni favorable aux pauvres ni inclusive	8	- 1,49	-0,03	0,02	0,01
Moyenne totale	48	2,01	1,82	-1,46	0,05

Source: Banque africaine de développement (2020) et Banque mondiale (2020).

Il ressort du tableau que, malgré une croissance plus rapide dans la plupart des pays depuis 2000, l'augmentation du niveau de vie des populations pauvres dans la plupart des pays n'a pas réduit de manière significative l'écart de consommation entre les riches et les pauvres (Banque africaine de développement, 2020).

En conséquence, 65,8 % (soit près des deux tiers) de la population africaine économiquement vulnérable, c'est-à-dire vivant dans la pauvreté ou exposée à la pauvreté, vivent au Nigéria, en Éthiopie, en Égypte, en République-Unie de Tanzanie, au Kenya, au Soudan, en Ouganda, en République démocratique du Congo, en Afrique du Sud et au Niger (CEA, 2020) (voir tableau 3). Les estimations de la CEA (2020) montrent que 567 millions de personnes se situent dans la fourchette du niveau de consommation moyenne de 1,90 à 5,20 dollars par jour (voir tableau 3).

Tableau 3 Les dix pays ayant la population la plus vulnérable en Afrique

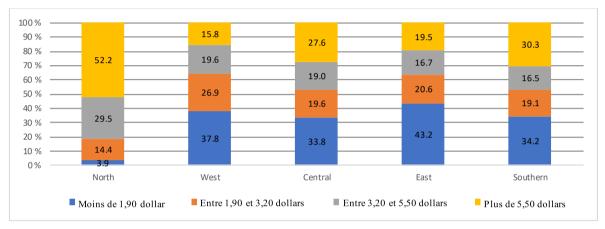
Pays	Pays Population vulnérable totale (millions)		Pourcentage de la population vulnérable totale d'Afrique	
Égypte	68,359	66,8	12,1	
Soudan	29,510	68,9	5,2	
Niger	11,740	50,4	2,1	
Nigéria	79,364	39,5	14,0	
République démocratique du Congo	19,166	22,1	3,4	
Éthiopie	68,059	60,7	12,0	
Kenya	26,993	51,3	4,8	
Ouganda	21,178	47,8	3,7	
République-Unie de Tanzanie	25,626	44,1	4,5	
Afrique du Sud	22,597	38,6	4,0	
Total, Afrique	567,067	-	65,8	

Source: Calculs de la CEA.

Parmi les dix pays, le Nigéria, l'Égypte et l'Éthiopie comptent le plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité, soit respectivement 39,5 % (79,364 millions), 66,8 % (68,359 millions) et 60,7 % (68,059 millions) de la population totale de ces pays (voir tableau 3).

À l'échelle régionale, en Afrique, 43,2 % de la population de l'Afrique de l'Est vit dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar par jour, tandis que la population vivant dans l'extrême pauvreté dans les autres régions est de 37,8 %, 34,2 %, 33,8 % et 3,9 % pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord, respectivement (voir figure 3).

Figure 3 Répartition de la population par catégorie de consommation moyenne dans les sous-régions (en pourcentage)



Source: Calculs de la CEA effectués à partir de données des indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale, 2021).

Qui plus est, une part importante de la population africaine est susceptible de basculer dans l'extrême pauvreté (1,90 dollar par jour), puisqu'une grande partie de la population se trouve au seuil de pauvreté (1,90 à 3,20 dollars par jour) dans toutes les régions, c'est-à-dire en Afrique du Nord (14,4 %), en Afrique de l'Ouest (26,9 %), en Afrique centrale (19,6 %), en Afrique de l'Est (20,6 %) et en Afrique australe (19,1 %) (voir figure 3) (CEA, 2020). Cela est d'autant plus vrai que la plupart de ces ménages, comme c'est le cas sur le continent, tirent leurs moyens de subsistance du secteur informel et n'ont qu'un accès limité à des mécanismes d'adaptation appropriés, ce qui augmente la probabilité qu'un individu ou un ménage soit poussé au-dessous du seuil d'extrême pauvreté de 1,90 dollar par personne et par jour.

La section précédente montre qu'il est évident que pour la majorité des pays africains, la croissance n'est ni favorable aux pauvres ni inclusive, à l'exception du Botswana, du Burkina Faso, de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie, du Rwanda et de l'Ouganda.

Les principales causes profondes de l'enracinement de la pauvreté et des inégalités, ainsi que de la croissance insuffisamment inclusive, tiennent à la forte dépendance à l'égard du secteur des industries extractives comme moteur de l'économie et des exportations qui ont une capacité limitée à créer des emplois décents et souffrent également de la volatilité des prix (CEA, 2020).

(b) Vulnérabilités structurelles sous-jacentes en Afrique

Le modèle de croissance africain, qui se caractérise par une forte dépendance à l'égard des produits primaires et du secteur des industries extractives, a été mis à mal par la pandémie. En matière de commerce, la structure des échanges des économies africaines est excessivement dépendante de l'offre et de la demande extérieures. Comme l'a noté la CNUCED (2021), 76,7 % des exportations

21-01263 **9/14**

africaines sont constituées de produits primaires tels que les minéraux, le pétrole brut et les produits agricoles, ce qui rend les économies vulnérables aux fluctuations de prix.

Par exemple, un examen de la volatilité des prix de l'industrie pétrolière montre que les pays qui dépendent d'un seul produit font connaissent de graves vulnérabilités structurelles et sont très fragiles en cas de chocs exogènes causés par des catastrophes comme la pandémie de COVID-19. Celle-ci a en effet contribué à une forte baisse de la demande de pétrole brut, d'un tiers de son niveau habituel. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui comprend sept pays africains, a vu le prix du baril chuter de plus de 50 %, atteignant le plus bas niveau jamais enregistré à 12,22 dollars le baril le 22 avril 2020 (OPEP, 2021). Cela a eu de graves répercussions sur les pays producteurs de pétrole en Afrique. Par exemple, au Nigéria, qui est l'un des principaux exportateurs du continent, les exportations de pétrole brut représentent plus de 50 % des recettes publiques et plus de 90 % des recettes en devises (OPEP, 2021). De même, les données commerciales de la période 2014-2018 montrent que les exportations de pétrole brut représentent 90 % des recettes publiques en Angola et 73 % au Soudan du Sud, tandis que les hydrocarbures ont représenté 96 % du budget en Libye (OPEP, 2021).

Le secteur du tourisme est un autre exemple : en 2018 et 2019, il a contribué à plus de 10 % des exportations totales dans 18 pays africains (Banque mondiale, 2021). Du fait de la pandémie, les arrivées de touristes internationaux en Afrique en 2020 ont chuté de 70 %, les pays sources ayant mis en place des mesures de confinement. Les économies tributaires du tourisme se sont donc contractées de plus de 11,5 % (Banque mondiale, 2021). Les pays les plus touchés sont Maurice, dont l'économie s'est contractée de 15% selon les estimations, suivie des Seychelles (-12%) et de Cabo Verde (-8,9%).

Au vu de ces sombres projections, la CEA appelle à renforcer d'urgence la construction d'économies fortes, résilientes et diversifiées afin que l'Afrique réalise son potentiel de prospérité partagée. En outre, dans le cadre du processus visant à renforcer la résilience, il faut mettre en place des politiques destinées à encourager la productivité et la création d'emplois.

4. Une croissance génératrice d'emplois pour l'inclusion et la résilience

Les économies africaines n'ont pas créé suffisamment d'emplois décents et productifs, même lorsque les taux de croissance du PIB étaient relativement élevés. Alors qu'il en faudrait 18 millions pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, l'Afrique subsaharienne ne crée que trois millions d'emplois par an (OIT 2020). Comme indiqué plus haut, cette situation tient à bien des égards à une diversification économique insuffisante. La diversification économique, qui s'accompagne d'une mise à niveau industrielle due à la diffusion des technologies et d'une évolution vers des secteurs à plus forte productivité et des emplois mieux rémunérés, est la panacée pour renforcer la résilience et protéger un pays contre les chocs extérieurs tels que les chocs de prix et les pandémies comme la COVID-19. Au-delà de la protection contre les chocs, la diversification économique en vue de stimuler l'emploi productif est de plus en plus reconnue comme un facteur essentiel pour le développement économique, en particulier dans les pays à faible revenu et tributaires des ressources, car elle peut contribuer à alimenter la croissance économique et la réduction de la pauvreté (Ramey et Ramey, 1995).

La ZLECAf offre une importante occasion de renforcer la résilience et la croissance génératrice d'emplois en Afrique. Afin d'accélérer la reprise économique, de favoriser une croissance génératrice d'emplois et de renforcer la résilience aux futurs chocs mondiaux, il faut mettre en œuvre la ZLECAf

rapidement et avec ambition (CEA, 2020d). La modélisation du FMI indique que 60 % de l'augmentation totale des revenus due à la ZLECAf proviendra de l'augmentation de la production manufacturière, en particulier dans les secteurs de l'habillement, du textile, de l'agroalimentaire, des véhicules et du matériel de transport, du bois et du papier, du cuir et de l'électronique, ce qui est essentiel pour créer des emplois (Abrego *et al.*, 2019) ; UA et CEA, 2020).

En outre, dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et afin de stimuler l'intégration régionale, la CEA plaide pour l'application de solutions commerciales numériques. Conformément à l'expérience acquise par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), d'autres communautés économiques régionales pourraient envisager de mettre en œuvre plusieurs solutions numériques, notamment des versions électroniques des preuves de conformité, des contrôles frontaliers sans contact, des options de paiement par argent mobile et le suivi électronique des marchandises (CEA, 2020d).

Pour reconstruire en mieux pour un avenir inclusif et résilient, les priorités suivantes sont essentielles :

- Compte tenu de la forte baisse des revenus, il est essentiel, pour atténuer la crise et maintenir l'accès aux services et la sécurité alimentaire, de soutenir les ménages pauvres et vulnérables. Pendant la pandémie, dans le cadre des filets de sécurité, il est nécessaire que les gouvernements africains offrent des programmes d'assistance sociale en vue de ratisser large, afin de ne pas exclure des personnes dans le besoin.
- Pour que les économies africaines puissent participer efficacement à l'économie du savoir et à la quatrième révolution industrielle (industrie 4.0) et bénéficier de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui offre au continent l'accès à un large marché, il faut renforcer les compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et en technologies de l'information et des communications (TIC).
- Toutefois, pour ce faire, les pays africains doivent se pencher sur l'élément numérique intermédiaire (ou intergiciel) entre le matériel d'infrastructure et les politiques qui fait défaut, à savoir le manque de services de paiement, d'identification numérique et de compétences numériques de la main-d'œuvre.
- Dans le cadre de la stratégie visant à construire un continent inclusif et résilient, les pays africains devront peut-être mettre l'accent sur le rôle des villes dans l'intégration régionale du commerce et le développement économique de la région. Les villes sont des « moteurs du développement » et contribuent à la création d'emplois productifs et à la diversification économique sur le continent, pourvu qu'elles soient soutenues par des cadres d'action appropriés adaptés à la diversité des économies africaines.
- Il faut approfondir les réformes structurelles visant à diversifier la base productive de l'Afrique et à relancer la croissance en vue de diversifier radicalement la base économique du continent, en abandonnant les produits primaires au profit des produits manufacturés qui sont moins sensibles à la volatilité des prix.

Pour sa part, forte de l'expérience acquise lors de précédentes pandémies sur le continent, comme Ebola, la CEA collabore avec l'Union africaine, les institutions régionales, les partenaires de développement et les gouvernements africains pour lutter contre la pandémie de COVID-19 (CEA, 2021). À cet égard, la CEA prête son concours aux pays sous forme de conseils de pointe en matière de politiques et de mobilisation des ressources, vu que la plupart des pays africains disposent d'une marge de manœuvre budgétaire étroite (CEA, 2021).

21-01263 **11/14**

5. Questions de politique générale et principaux sujets de débat

Les questions suivantes sont à examiner pendant les débats :

- a) Quelles mesures de politique générale les États membres devraient-ils prendre pour éradiquer l'extrême pauvreté et réduire les inégalités ?
- b) En tirant parti des secteurs de croissance génératrice d'emplois tels que l'industrie manufacturière, le tourisme, le textile et l'habillement, les industries du cuir et l'agroalimentaire, quelles politiques et stratégies les gouvernements africains peuvent-ils mettre en œuvre pour réduire l'ampleur du secteur informel et libérer le potentiel de croissance inexploité?
- c) Quelles stratégies et politiques prioritaires les États membres devraient-ils adopter pour faire des villes des vecteurs de création d'emplois, d'accès à la santé et d'autonomisation des femmes ?
- d) Comment la ZLECAf peut-elle être utilisée comme un moyen de favoriser les emplois productifs en Afrique ?
- e) Quelles réformes structurelles l'Afrique peut-elle mettre en œuvre pour diversifier sa base de production en abandonnant les produits primaires au profit des produits manufacturés qui ne sont pas sensibles à la volatilité des prix ?
- f) Comment les technologies numériques de la quatrième révolution industrielle peuvent-elles être mises à profit pour promouvoir le commerce dans le contexte de la ZLECAf et engendrer de nouvelles possibilités de création d'emplois et de redressement après la COVID-19 ?

Références

- Abrego, L. et al. (2019), The African Continental Free Trade Agreement: Welfare gains estimates from a general equilibrium model. Document de travail. Washington, FMI.
- Banque africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique 2020 : développer la main-d'œuvre africaine pour l'avenir, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- UA et CEA (2020, janvier), Zone de libre-échange continentale africaine : questions et réponses mises à jour. Addis-Abeba, CEA.
- Organisation internationale du Travail (OIT) (2020b), ILOSTAT Explorer. Variable utilisée: heures de travail perdues en raison de la crise de COVID-19 estimations modélisées par le BIT (%) par an. https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer45/?lang=en&segment=indicator&id=HOW_2LSS_NOC_RT_A. Consulté le 21 avril 2021.
- Fonds monétaire international (FMI) (2021), Perspectives de l'économie mondiale. Variable utilisée: PIB aux prix courants, PIB par habitant aux prix courants (dollars EU par habitant), croissance du PIB réel. https://www.imf.org/external/datamapper/datasets/WEO. Consulté le 11 avril 2021.
- Mo Ibrahim Foundation (2021), COVID-19 in Africa One Year On: Impacts and Prospects, Mo Ibrahim Foundation, Londres.
- OPEP (2021), Basket Price. https://www.opec.org/opec_web/en/data_graphs/40.htm. Accessed on 8 August 2021. Consulté le 8 août 2021.
- OCDE (2021), Quel impact la COVID-19 a-t-elle eu sur les femmes entrepreneurs et que peuvent faire les gouvernements et les décideurs pour placer l'égalité des sexes au cœur de la reprise mondiale, Paris, OCDE.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2021). International merchandise trade. Intra-trade and extra-trade of country groups by product, CNUCED, Genève.
- CEA (2021), State of Urbanization 2020, Cities: Gateways for Africa's Regional Economic Integration, CEA, Addis-Abeba.
- CEA (2021), Document de synthèse: L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique à l'ère du numérique dans le contexte de la COVID-19, CEA, Addis-Abeba.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2021). 514 million Africans risk falling below extreme poverty line in 2021 due to COVID-19. https://www.uneca.org/stories/514-million-africans-risk-falling-below-extreme-poverty-line-in-2021-due-to-covid-19. Consulté le 14 mai 2021.
- CEA. (2020b), Évaluation empirique des modalités concernant les marchandises de la Zone de libre-échange continentale africaine. Addis-Abeba: CEA
- CEA. (2020 b, à paraître), Faciliter le commerce transfrontalier par une riposte africaine coordonnée à la COVID-19. Addis-Abeba: CEA
- CEA (2020), Réduire la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique à l'ère de la COVID-19. Addis Abeba, 2020.

21-01263 **13/14**

- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Institut de statistique (2021). Éducation, objectifs de développement durable 1 et 4 (ensemble complet de données). Variables utilisées : Taux de non-scolarisation des enfants et adolescents en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, femmes (%), Taux de non-scolarisation des enfants et adolescents en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, hommes (%). http://data.uis.unesco.org/. Consulté le 9 avril 2021.
- Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (2020), COVID-19 in African Cities: Impacts, Responses and Policies, ONU-Habitat, Nairobi.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2021). COVID-19: Missing More Than a Classroom The impact of school closures on children's nutrition. https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/COVID-19 Missing More Than a Classroom The impact of school closures on childrens nutrition.pdf. Consulté le 30 avril 2021.
- Université des Nations Unies (UNU-WIDER) (2020). GRD Government Revenue Dataset. Variables utilisées : Revenu total des ressources, Revenu total y compris les subventions, y compris les contributions sociales. https://www.wider.unu.edu/project/government-revenue-dataset. Consulté le 7 avril 2021.
- ONU-FEMMES (2020), COVID-19 is driving women and girls deeper into poverty, New York, ONU-Femmes.
- Banque mondiale (2021). Responding to a stark rise in food insecurity across the poorest countries. countries. https://blogs.worldbank.org/voices/responding-stark-rise-food-insecurity-across-poorest-countries. Consulté le 14 mai 2021.
- Banque mondiale (2020). Insights from enterprise surveys: Including the informal economy in policy responses to COVID-19 (coronavirus). https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/insights-enterprise-surveys-including-informal-economy-policy-responses-covid-19. Consulté le 14 mai 2021.
- Banque mondiale (2020). Africa's Pulse, Volume 21. Washington, Banque mondiale.
- Organisation mondiale de la Santé (2021), WHO Coronavirus (COVID-19) Dashboard, https://covid19.who.int. Consulté le 7 août 2021.